

COURS DE GUITARE

Marie-Christine Voirol
Professeur indépendant



www.guitare-bulle.ch

RÈGLEMENT & CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

L'inscription peut se faire en tout temps.

En cours d'année nous nous efforçons d'y donner suite, dans la mesure des places disponibles.

En s'inscrivant, l'élève et / ou les parents s'engagent pour le semestre entier.

A chaque semestre, l'élève est réinscrit d'office.

2. Année scolaire

L'année scolaire se subdivise en 2 semestres.

L'organisation des cours s'adapte au calendrier des vacances scolaires en vigueur dans le canton de Fribourg.

3. Paiement

La facturation est établie mensuellement avec conditions de paiement pour le 30 du mois précédant les cours.

Les cours manqués par l'élève ne sont pas déductibles des factures mensuelles.

4. Démission

La démission en cours de semestre n'est pas possible. La démission pour la fin d'un semestre doit être présentée par écrit, un mois avant l'échéance du semestre. L'élève qui n'a pas présenté sa démission dans les temps reste inscrit pour le semestre suivant.

5. Absences

Les cours manqués par l'élève ne sont pas remboursés.

Les absences pour cause de longue maladie de plus de 4 semaines, sur présentation d'un certificat médical ne seront pas facturées.